

tempêtes de cris et d'injures contre le président, sans respect pour son grand âge, sans respect pour l'assemblée elle-même. Le président tombe en décrépitude! "s'écrie celui-ci; "qu'il cède sa place à un autre!" dame celui-là, qu'il fasse des excuses." M. Ledru-Rollin proteste que la tribune n'est pas libre!

Les secrétaires quittent le bureau et la Montagne se lève en masse. Le désordre et le tumulte sont impossibles à décrire. Enfin M. le président profite d'un moment de répit pour retirer des paroles qui étaient peu parlementaires; seulement nous pourrions dire, en retournant le proverbe italien: *Si non e bene trovato, e vero.*

Les clameurs étaient tombées. On pouvait croire que l'incident se terminerait là. Mais le drame devait tourner à la comédie. Les membres du bureau qui s'étaient retirés avaient été remplacés par d'autres représentants, parmi lesquels on remarquait M. Napoléon Bonaparte. Nos graves législateurs avaient mis le proverbe en action: *Qui quitte sa place la perd.* Sur les paroles conciliantes de M. Bugaud, les anciens membres du bureau ont repris leurs places et l'ordre du jour a été enfin adopté. Séance perdue quant à la vérification des pouvoirs.

(Villes et Campagnes.)

Depuis l'ouverture de l'assemblée législative, l'opinion publique se préoccupe vivement de la pensée politique qui présidera aux décisions et aux travaux de cette nouvelle législature. Un journal du matin pense avec raison, selon nous, que l'avenir tout entier de la législature et la destinée, du moins la plus prochaine, de la France est dans la solution non pas de cette question: "Que fera-t-on pour réduire la minorité à son rôle légal?" mais de celle-ci: "Que fera-t-on de la majorité?"

"Se bornera-t-on, dit cette même feuille, comme le proposaient quelques organes de la presse, à se servir de la majorité pour avoir raison de la violence de la minorité, pour faire de l'ordre matériel, pour comprimer les symptômes extérieurs de l'anarchie, c'est-à-dire réduire-t-on la majorité à un rôle négatif? Alors, nous le disons avec tristesse, on entrera dans une mauvaise voie, et l'on usera, avant qu'il soit peu, l'ascendant moral de cette majorité."

"Ou bien, loin de réduire la majorité à un rôle purement négatif, saura-t-on tout en comprimant avec fermeté toutes les tentatives de désordre, entrer dans les voies d'une politique progressive au dedans, nationale au dehors? Alors l'aspect des choses change: non-seulement on triomphe matériellement du socialisme, mais on le désarme moralement, on lui ôte sa raison d'être."—*Idem.*

Nous croyons, nous aussi, que la véritable question du moment doit être posée sur ce terrain: Que fera-t-on de la majorité? Qu'en fera-t-on, non seulement dans le sens de la résistance, mais dans le sens du progrès.

Voici, d'après la Gazette de Breslau du 26 mai, le dénombrement des troupes russes qui sont entrées dans les Etats autrichiens:

En Galicie, 106,000 hommes d'infanterie, 20,700 hommes de cavalerie, 13,300 hommes d'artillerie; total, 139,230 hommes, avec 240 canons.

En Transylvanie, 30,000 hommes d'infanterie, 12,000 hommes de cavalerie, 600 d'artillerie; total, 42,600 hommes 72 canons.

Ainsi, en tout, 136,000 hommes d'infanterie, 22,700 hommes de cavalerie et 21,300 d'artillerie, avec 312 canons; à ce nombre, il faut joindre 11,000 pionniers; total, 152,000 hommes.

Il y aura six corps de réserve, de la force de 220,000 hommes, qui prendront possession sur les frontières. Ainsi, 400,000 hommes de troupes auxiliaires sont mises à la disposition de l'empereur d'Autriche.

**DERNIERES NOUVELLES.**  
Paris, 31 mai.

Hier soir, on annonçait que le cabinet serait composé ainsi: MM. Odilon Barrot, président du conseil, à la justice; Dufaure, intérieur; de Rémusat, extérieur; Passy, finances; de Falloux, instruction publique; Rulhières, guerre; de Tracy, marine; Mathieu de la Redorte, commerce. Le gouvernement vient de recevoir une note diplomatique de Londres qui le prévient que l'Angleterre marche d'accord avec lui dans la question hongroise.—Un journal annonce que M. de Keratry a renoncé à présider l'Assemblée nationale à dater d'aujourd'hui.—A la séance d'hier, le sergent Rattier s'est fait remarquer comme un des plus bruyants interrupteurs; à lui seul, et ce n'est pas peu dire, il remplacera les citoyens Gent et Buvignier, non réélus, qui, sans contredit, étaient les membres les plus turbulents de la Montagne.—A la séance de mardi, pendant que la Montagne poussait le cri: "Vive la république démocratique et sociale!" M. Pierre Bonaparte a énergiquement repris: "Vive la république démocratique! et à bas la sociale!"—Une lettre écrite par le colonel Solici, en date du 23 mai, nous apprend que l'armée française est dans de bonnes dispositions à 500 mètres de Rome, et n'attend plus que deux pièces de siège pour commencer l'attaque.—Une attaque contre Landau a complètement échoué devant l'énergie du commandant de place; les assaillants se sont

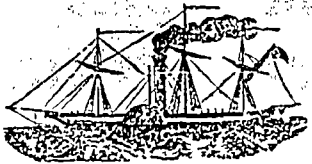
dispersés, laissant 200 hommes sur le carreau. Leur chef, Bleucker, grièvement blessé, a failli être pris.

➔ Pour l'avantage de nos lecteurs de la campagne, nous reproduisons notre extra de Mercredi.

**Dépêches Télégraphiques**

Transmises pour l'Ami de la Religion.

**Arrivée de l'AMERICA.**



**NOUVELLES D'EUROPE**  
Jusqu'au 9 Juin.

Le Steamer America est arrivé. La ligne Télégraphique de Troy n'a pu se procurer un rapport complet. Ce qui suit, est les détails qu'elle a obtenus.

L'intention du gouvernement Américain d'envoyer une expédition à la recherche de Sir John Franklin, a été annoncé en termes flatteurs pour l'Exécutif des Etats-Unis, dans le parlement anglais.

L'Irlande est dans une situation déplorable. Lord Clarendon a annoncé que la sentence de mort portée contre les prisonniers d'état, avait été commuée en la déportation à vie.

PARLEMENT ANGLAIS.—M. Gladstone a donné avis qu'il ferait une motion au sujet des événements du Canada.

France.—Le nouveau ministre Français est le même que l'ancien, excepté que M. De Tocqueville, est ministre des affaires étrangères et M. Lanjuinais, ministre du Commerce.

Les hostilités n'étaient pas reprises à Rome, le 2 juin.

—Les nouvelles de Calcutta du 19 mai et de Bombay du 1er mai, sont favorables. Les moissons en Angleterre et en France promettent beaucoup. Les céréales ont éprouvé une baisse en conséquence.

New-York 20 juin.

36 cas de Choléra et 14 morts. La malade partie de Troy par le bateau de 6 heures, a été volée ce matin. La police est sur les traces du ou des voleurs.

**SECOND RAPPORT.**

France.—Le Président a envoyé son discours à l'Assemblée Législative. Ce discours se recommande par sa froideur. Il justifie la position prise par le gouvernement à l'égard de l'intervention.

La Prusse, la Saxe et le Hanovre ont promulgué une nouvelle constitution.

La guerre de Hongrie présente de nouveaux traits.

Venise était menacé d'être bombardé à chaque instant. Radetski commande les Autrichiens.

Les hostilités se continuent entre les Danois et les Russiens. Le blocus danois est sévèrement mis en force.

Marchés.—Londres. La fleur a diminué de 6d. par quart; le blé de 10d.

**MALLE ROYALE ANGLAISE.**

**DEPART DE LIVERPOOL.**

Cambria	2	New-York.
América	3	Boston.
Hibernia	16	New-York.
Canada	23	Boston.

**DEPART D'AMERIQUE.**

Europa	20	Boston.
Cambria	27	New-York.
América	4	Boston.
Hibernia	11	New-York.
Canada	18	Boston.

**ANNONCES NOUVELLES.**

Histoire du Canada.  
Portefeuille perdu.

**L'AMI DE LA RELIGION**  
ET  
**DE LA PATRIE.**



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 22 JUIN, 1849.

On lit dans l'European Times du 2 juin:—

"Le Comte Grey a officiellement approuvé la conduite de Lord Elgin, en se réservant pour la forme de décider finalement de l'acte de l'indemnité des pertes causées par la Rébellion. Mais il est parfaitement évident que toute mission de quelque parti du Canada qu'elle vienne, ne pourra changer l'opinion qui est définitivement formée ici

à cet égard — que le parlement canadien est le seul terrain convenable sur lequel la dispute doit être décidée. Les nouvelles qui nous sont parvenues par le dernier steamer, du calme progressif de l'excitation qui existait en Canada, nous convainquent que nos premières impressions étaient correctes, et que la grande majorité des Canadiens apprécient trop bien le valeur du gouvernement par eux-mêmes (self government) et l'indépendance réelle pour les mettre en danger, en discrediting l'un, ou en sacrifiant l'autre par boutade."

Le gouvernement français envoie un renfort de 10,000 hommes à l'expédition Française en Italie, et toute la flotte Française de la Méditerranée doit être expédiée pour le golfe de Spezzia. Le général Oudinot a prié le général Autrichien de suspendre sa marche sur Rome.

Autriche.—La prise d'Ofen par les Hongrois, est confirmée.

Italie.—La Réforme de Lucques, annonce qu'un mouvement révolutionnaire a eu lieu à Naples le 19. Le pavillon blanc a été arboré et la constitution brûlée.

Il paraîtrait que des négociations pour la paix entre les Piedmontais et l'Autriche sont en progrès.

On attendait à Gaète l'empereur d'Autriche.

Un journal allemand annonce que plusieurs conspirations contre le Czar ont été découvertes à St. Petersburg. Un grand nombre d'officiers et même de généraux ont été arrêtés et pendus sur le champ. Il paraît que le mécontentement règne parmi les troupes Russes, et que c'est pour cette raison que la garde impériale a été éloignée de la capitale.

Espagne.—24 mai. On vient de recevoir la nouvelle de l'annexionnement de la dernière bande carliste dans la Catalogne.

Allemagne.—Aucun changement important n'est survenu. Les républicains rouges de Bade se sont montrés les dignes émules des assassins de Pesth, Vienne et Frankfort, en tuant et mutilant le corps du gouverneur d'une ville Hessoise dans la quelle ils sont entré; mais les troupes Hessoises ont fait bonne justice de ces brigands.

La malle anglaise du 9 est arrivée hier au soir à Montréal, une heure après le départ du Steamer pour Québec.

Le 12 de ce mois, on a célébré le centième anniversaire de la fondation d'Halifax avec une grande solennité. Tous les magasins étaient fermés et une adresse a été présentée au lieutenant gouverneur sir John Harvey par un homme âgé de 107 ans et qui était venu à Halifax à l'âge de 7 ans. Le premier poteau du télégraphe fut posé et le soir un feu d'artifice eut lieu. Le Sun, reçu hier matin, était imprimé en bleu on mémoire de cette fête.

Nous appelons l'attention des autorités de cette ville, sur l'état actuel d'une maison en pierre, à deux étages, située dans la rue St. Paul vis-à-vis la cour des Bains, qui menace de s'écrouler. Le danger est imminent. La maison n'est occupée par personne.

Une nouvelle ligne télégraphique doit, dit-on, s'établir entre Québec et Montréal.

Avant hier étant l'anniversaire du couronnement de la Reine, des salves d'artillerie ont été tirées sur la citadelle.

Il paraît que l'on va construire sur la Rivière St. Jean (N. B.) et près de la ville de ce nom, un pont suspendu qui coûterait £20,000.

MM. Hudon et cie, marchands de Montréal ont acheté et chargé de beurre, fleur, lard et un vaisseau pour Halifax.

Le lieutenant colonel Bruce, secrétaire militaire, est arrivé en notre ville hier matin.

COLONISATION DES TOWNSHIPS, — ÉMI-GRATION CANADIENNE.

La société de la colonisation des townships de Québec n'a pas encore fini de recueillir la souscription des citoyens de Québec. Il est peu nécessaire de dire que les efforts de cette société doivent être encouragés avec plus de zèle que jamais, car on voit avec chagrin que l'émigration des Canadiens vers les Etats-Unis augmente de jour en jour, malgré les nouvelles désastres qui arrivent de temps en temps de l'état de pauvreté et de misère où sont les pauvres émigrés Canadiens à Chicago et ailleurs. Nos terres du Canada sont excellentes, et il ne nous manque que des chemins et un peu d'aide aux nouveaux colons. L'établissement de Ham et de Roxton près du Lac Aylmer, à vingt-cinq lieues, prospère, la société de Colonisation de Québec a aidé plusieurs des défricheurs; on leur a envoyé ce printemps des grains de semences, et il ne faut pas les abandonner. La souscription de l'année dernière a été de £99 181, dont £54 0 S dans Saint-Roch; £20 10 11, dans la Basse-Ville; £24 9 11

dans la Haute-Ville. Dans le faubourg Saint-Jean et Saint-Louis, les collecteurs n'ont pas fait de collection.

La collecte va se faire ces jours-ci, et pour qu'elle réussisse il faut que tous les citoyens fournissent leur obole, car si l'association n'est soutenue que par la souscription de quelques citoyens elle ne pourra se maintenir. Le vrai patriotisme se traduit mieux en action qu'en paroles. Il sera donné publiquement la liste de tous les souscripteurs, dans les journaux français, à mesure qu'elle sera faite, avec les noms et les montants. On doit s'attendre non pas à de hautes souscriptions, mais à ce que tout le monde souscrive un peu, ce qui est mieux et rapporte plus. Les collecteurs pour la Haute-Ville sont MM. A. B. Siros, Ulric J. Tessier et Joseph Légaré, fils.—*Communiqué.*

➔ Nous prions nos abonnés dont le semestre est terminé le 15 juin, de vouloir bien nous en faire tenir le montant ainsi que le présent semestre qui est payable d'avance.

**La Crise du Canada,**

ou  
**Justification de la conduite de**

**Lord Elgin**

et  
**DE SES MINISTRES,**

relativement au  
**BILL de L'INDEMNITE' DES PERTES**  
Causées par la Rébellion.

PAR ALEXANDER MACKAY, ECUYER,

Avocat de Middle-Temple.

Londres, 1849.

Suite.

" Cette mesure (de l'indemnité) était une mesure de justice, mais pour les Tories il était notoire qu'elle n'était qu'un moyen, un expédient politique. Le premier pas fut fait le 28 février 1845, lorsque l'assemblée législative vota à l'unanimité une adresse à Lord Metcalfe pour le prier de vouloir ordonner les mesures propres à assurer aux habitants du Bas-Canada l'indemnité des pertes par eux souffertes par les rébellions de 1837 et 38.

C'était précisément l'objet qu'avait en contemplation l'acte déjà introduit en faveur du Haut-Canada, par le family compact, en octobre 1840, et dont l'effet avait été étendu par un acte subséquent de la législature des provinces unies. Nous avons déjà vu que le premier acte amendé par le second, était dans son but et dans son objet, juste et raisonnable, excluant seulement de l'avantage de ses dispositions, ceux qui avaient été ou convaincus de trahison ou notoirement été rebelles. Ainsi donc ce qu'on avait en vue par cette adresse votée à Lord Metcalfe sous les auspices de son administration tory, relativement aux pertes du Bas-Canada, était identiquement ce qui avait été fait à l'égard des pertes souffertes dans la province supérieure. Personne n'éleva la voix contre cette proposition qui était à la fois raisonnable et juste, et qui avait en sa faveur l'autorité d'un précédent. S'il y eut quelque différence d'opinion sur le sujet, elle a porté non sur la proposition elle-même, mais sur les motifs qui l'avaient fait originer.

" La prochaine démarche sur le même sujet eut lieu le 24 novembre 1845, époque où une commission de cinq fut nommée pour mettre à effet la prière de la chambre. Le 18 avril, les commissaires firent rapport " que le défaut d'autorité pour procéder à une investigation des réclamations en question, ne laissait d'autre ressource que de s'en rapporter aux prétentions des réclamants, et pour le montant et la nature des réclamations. Cependant quelque temps avant, c'est-à-dire, le 27 février 1847, le comte de Cathcart étant administrateur de la province, le secrétaire provincial informa les commissaires " que l'objet de l'Exécutif en les nommant était simplement d'obtenir une estimation générale des pertes dont les détails feraient ci-après le sujet d'une plus minutieuse investigation sous l'autorité législative." Le montant des réclamations présentées à la commission se monta à £200,000 dont une grande partie était inadmissible. Le reste fut admis, et une somme ronde fut fixée comme estimation générale par les commissaires, comme montant pour lequel une indemnité pouvait être réclamée. Dans le rapport du 16 avril 1846, dans lequel les commissaires font allusion à la nature limitée de leurs pouvoirs, ils disent entre autres choses, " qu'ils sont d'opinion que la somme de £100,000 serait à peu près l'équivalent des pertes souffertes, et suffisante, pour payer les réclamations qui auront été l'objet d'une plus minutieuse investigation."

" Il est à désirer que le lecteur n'oublie pas que, jusque là toute cette affaire avait marché sous les seuls auspices du cabinet Draper, c'est-à-dire, les McNab, les Sherwood, les Cayley et autres hommes politiques également respectables. Mais ils furent encore frustrés dans leur grand objet celui d'obtenir l'appui des Canadiens-Français. Il est évident que tout ce qu'ils firent à cet égard ne fut pas suggéré par un sentiment de justice, car du moment qu'ils virent qu'ils ne gagnaient

rien par cette mesure, ils la laissèrent tomber quoique leur parti soit demeuré au pouvoir presque deux ans après. Cette affaire en était là lorsque les libéraux remontèrent au pouvoir. Les pertes du Haut-Canada avaient été indemnisées d'après un principe et d'après une échelle contre lesquels personne n'a songé à élever la voix. Depuis, les Tories prirent des mesures pour indemniser les pertes du Bas-Canada, suivant le principe et l'échelle adoptés pour le Haut; mais cette dernière mesure, quoique la justice en fut admise par tous, fut arrêtée avant même d'être parvenue à maturité, parcequ'il parut évident aux Tories qu'elle n'aurait pas l'effet de les faire parvenir au but sinistre vers lequel ils tendaient et pour lequel elle avait été introduite.

" Lord Elgin ne fut pas longtemps sans découvrir la position anormale du cabinet que son prédécesseur lui avait légué. Le maintien des Tories au pouvoir après avoir perdu la confiance du pays était un scandale contre la constitution. Désireux de faire marcher honnêtement les principes du gouvernement responsable auxquels ses instructions lui recommandaient d'adhérer, Lord Elgin vers la fin de 1847, donna à ce cabinet un moyen de renforcer sa position, en dissolvant le parlement. Les élections se firent sous les auspices de l'administration tory; et cependant, Lord Elgin dans son admirable dépêche remarque que dès le début, sur le vote de confiance dans les ministres, il furent battus dans le nouveau parlement par deux cent un. Les Tories furent obligés de se retirer, et cet événement fut salué par les applaudissements de joie du peuple, depuis le lac Huron jusqu'au golfe St. Laurent.

Le ministère Baldwin-Lafontaine succéda à l'administration tory, et Lord Elgin se trouva enfin, entouré d'hommes soutenus par une majorité parlementaire. Ils avaient beaucoup à faire; car pendant deux années, un gouvernement non responsable avait laissé les affaires du pays s'accumuler. Quand ils auraient été disposés à reculer, ils n'auraient pu vraisemblablement différer à remplir l'engagement pris envers les Bas-Canadiens par l'administration précédente. Mais telles n'étaient point leurs dispositions, et ils saisirent la première occasion qui leur fut offerte pour pourvoir à l'indemnité des habitants du Bas-Canada. En ce faisant, prirent-ils pour point de départ, un projet nouveau établissant un nouveau mode d'indemnité. Loin de là; ils se bornèrent à prendre la mesure des Tories au point où ceux-ci l'avaient laissée.

" Ils firent la première démarche à ce sujet en parlement, le 27 février dernier où ils soumirent à la Chambre une série de résolutions préparatoires à l'introduction d'un Bill dont la présentation fut le signal de l'agitation inique qui a depuis troublé la tranquillité de la province. Pour juger de la conduite de l'opposition en cette circonstance, il est nécessaire de considérer brièvement la nature de ces résolutions.

" Elles étaient au nombre de sept. Les quatre premières récapitulaient simplement les procédures déjà mentionnées prises par les Tories pour indemniser les pertes du Bas-Canada, depuis l'adresse au gouverneur jusqu'au rapport final et la recommandation des commissaires. La sixième pourvoit aux moyens de payer l'indemnité; la septième à trait aux biens provinciaux (débetures) émis en vertu d'un acte précédent. La cinquième et principale résolution est dans les termes suivants:—

" Qu'afin de remplir la promesse faite à ceux qui ont éprouvé ces pertes, ou à leurs créanciers au ans-droit, tant par la dite adresse de la dite assemblée législative, et la nomination de dite commission, que par la lettre adressée de cette commission par l'honorable secrétaire Charles Province, par l'ordre du " très honorable Charles Murray Comte Cathcart, alors administrateur du gouvernement d'icelle, le vingt-septième jour de février, 1846, il est nécessaire et juste que les détails relatifs à telles pertes qui n'ont pas encore été payées et compensées, fassent le sujet d'une enquête plus minutieuse sous l'autorisation de la législature, et que les dites pertes, en autant seulement qu'elles ont pu résulter de la destruction totale ou partielle, injuste, inutile ou malicieuse des habitations, édifices, propriétés et effets des habitants, et de la saisie, du vol ou de l'enlèvement de leurs biens et effets, soient payées et compensées; pourvu qu'aucune des personnes qui ont été convaincues du crime de haute trahison que l'on allègue avoir été commis dans cette partie de la province ci-devant le Bas-Canada, depuis le premier novembre 1837, ou qui, après avoir été accusées de haute trahison ou autres offenses de même nature, et après avoir été commises à la garde du shérif dans la prison de Montréal, se sont soumises à la volonté et au plaisir de sa Majesté, et ont été en conséquence transportées dans l'île de St. Majesté, la Bermuda, n'auront droit à aucune indemnité à raison des pertes qu'elles auraient souffertes durant ou après la dite rébellion, et résultant d'icelle."

" Si ce qui vient d'être rapporté est exact et on ne peut en nier l'exactitude, il est évident que si le ministère s'attendait à une opposition à cette mesure, les Tories étaient les derniers de qui ils devaient attendre. Cette mesure avait été complétée et en partie exécutée par eux lorsqu'il étaient au pouvoir, et leurs successeurs l'avaient abandonnée. Au lieu d'une opposition, l'administration avait tout fait pour attendre l'appui des ci-devant occupants des banquettes ministérielles. Cependant à peine les ministres eurent-ils commencé à agir que l'opposition commença une ligne de conduite sans parallèle dans les annales les plus déshonorées de ce parti. Aussitôt commença la plus violente résistance aux résolutions, et dès